

Département
du BAS-RHIN

Arrondissement
de HAGUENAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU TEMPLE ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DU RIED NORD

Extrait du registre des délibérations du Comité Directeur

Séance du 4 mars 2026

Sous la présidence de M. Serge SCHAEFFER, 1^{er} Vice-Président

Délégués en fonction :	12
Délégués présents :	9
Délégués absents non-excusés :	0
Délégués absents excusés :	2
Délégués absents avec pouvoir :	1

Délégués présents : Mmes et MM. Nadine BEURIOT (Herrlisheim), Roger BODE (La Wantzenau), Katia BOSSUYT (La Wantzenau), Philippe BROLY (Offendorf), Martine HOMMEL (Gambenheim), Rosita KAISER (Kilstett), Marie-Claire LEISER (Gambenheim), Serge SCHAEFFER (Herrlisheim), Yolande WOLFF (Drusenheim)

Absents ayant donné procuration : Jacky KELLER (Drusenheim) procuration à Yolande WOLFF (Drusenheim)

Absents excusés : Denis HOMMEL (Offendorf), Francis LAAS (Kilstett)

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séances : Martine HOMMEL

Autres personnes présentes : Edouard CAU, Président du Comité de Gestion, Isabelle WEISSEND, Présidente du Centre Communautaire

DSIVU-2026-02-08 : DEMATERIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES

Dans le cadre de la transmission des actes au contrôle de légalité le SIVU procède actuellement au transfert d'une version papier des délibérations et des éventuelles annexes.

Afin de fluidifier la transmission et de simplifier la procédure il est possible de signer une convention avec la Préfecture pour dématérialiser la transmission des actes. Une fois la convention signée la télétransmission pourra se faire par le biais d'une plateforme sécurisée (tiers de télétransmission).

Les opérations comptables ont déjà fait l'objet d'une dématérialisation avec une signature électronique.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le recours à la dématérialisation dans la transmission des actes,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec la Préfecture et tous documents à intervenir pour permettre la mise en place de la dématérialisation.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du 1^{er} Vice-Président et du secrétaire

Martine HOMMEL
Secrétaire de séance



POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 6 mars 2026

Gerger SCHAEFFER, 1^{er} Vice-Président
Pour le Président empêché,
Par application de l'article L.2122-17 du CGCT